

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des
délibérations du Conseil Municipal
n° 01-2020

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	31/01/2020
Présents	15
Absents	8
Procurations	2
Votants	17

Par suite d'une convocation en date du trente et un janvier deux mille vingt, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) **le six février deux mille vingt à vingt heures trente**, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

Présents : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CAUX Xavier, DILLON Valérie, CATALA Fabien, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, ESCANDE Jacques, BOURDONCLE Stéphane, MARIEIRO Fabienne, BIARD Ludovic, SAINT MARTIN Jean, PEISER Jean-Luc, ABELLANET LE MINEZ Monique.

Procurations : CAMOU Claudine à Pierre GARCIA, CIBIEL Christian à Nicole QUILLIEN.

Absents : CAMOU Claudine, CIBIEL Christian, LEVENARD Christian, CAZANAVE Véronique, VIDAL Candy, BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane, BAJAN Andrée.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Pierre ROUGÉ est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Décisions municipales prises depuis le dernier Conseil Municipal

En vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil Municipal 35/2014 du 8 avril 2014, les décisions municipales suivantes ont été prises depuis le dernier Conseil :

- **14/2019** : Attribution du marché pour la conception graphique, la mise en page et l'impression du bulletin municipal de la commune de Mirepoix à l'imprimerie de Ruffié (Foix) ;
- **01/2020** : Attribution du marché à bons de commande relatif à l'achat de documents administratifs et accessoires à BERGER-LEVRAULT ;
- **02/2020** : Attribution du marché à bons de commande relatif à l'achat de papier à entête et documents personnalisés à l'imprimerie de Ruffié ;
- **03/2020** : Convention de fonctionnement avec le GIP Mission Locale Jeune Ariège (18 rue de Lespinet - 09000 FOIX) pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.
- **04/2020** : Contrat d'abonnement avec BERGER-LEVRAULT concernant la maintenance des logiciels, E-Magnus (Comptabilité, budget, etc.) et E-GRC Gestion Relations Citoyens (élections, état-civil, etc.) pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 d'un montant de 2 037.73 € HT ;
- **05/2020** : Contrat d'abonnement avec GEOSIGWEB Urbanisme Sarl relatif au cadastre pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 d'un montant de 3 877.78 € HT ;
- **06/2020** : Contrat de location avec la Société Protection Libre concernant deux défibrillateurs pour une période de 5 ans à compter du 1^{er} février 2020 (60 mensualités de 159 € HT pour les 2 appareils) ;

REÇU EN PREFECTURE

le 11/02/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-009-210901948-20200206-0102020-DE

- **07/2020** : Avenant n° 2 au MAPA 2019-001 avec l'entreprise CHEVRIN-GELI SAS : reconstruction totale d'une partie de la façade de la Mairie suite à péril, engendrant la mise en place du butonnage, dans le cadre du marché de travaux relatif à la restauration de la façade à colombage de la Mairie, pour un montant de 36 865,35 € HT ;

- **08/2020** : Contrat d'abonnement avec BERGER-LEVRAULT concernant le suivi des systèmes d'exploitation pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 d'un montant de 235.95 € HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oùï l'exposé de sa Présidente, et après en avoir délibéré

- **Prend acte** des décisions municipales énumérées ci-dessus,
- **Charge** Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Nicole QUILLIEN



1^{er} Adjoint délégué aux Finances
Suppléant de M^{me} Le Maire

Pierre GARCIA

REÇU EN PREFECTURE

le 11/02/2020

Application agréée E-legalite.com